



11^e JEUX AFRICAINS 2015 BRAZZAVILLE (CGO) 04-19 Septembre 2015



La Fédération Congolaise de Gymnastique (FECOGYM) a le plaisir d'inviter votre fédération à participer à la manifestation de Gymnastique Aérobie approuvée par la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG).

Pour ce faire, la FIG a le plaisir de vous soumettre les présentes directives des 11^{èmes} Jeux Africains 2015 qui se dérouleront à Brazzaville (CGO).

DIRECTIVES

DISCIPLINES	Gymnastique aérobie (AER)
FEDERATION HOTE	FEDERATION CONGOLAISE DE GYMNASTIQUE (FECOGYM) 3 ^e étage bâtiment Lycée Anne Marie Javouhey, Centre-ville BP 1007 Brazzaville République du Congo Personne de contact : BAKANA François Email : fbakana@yahoo.fr
COMITE D'ORGANISATION LOCALE	COJA BRAZZAVILLE 2015 Commission sportive : Personnes de contacts : LOUBELO Prosper Email : prosperloub@yahoo.fr MBOUMA Serge Wilfrid Email : sergmbouma@gmail.com
DATES	02 au 07 Septembre 2015
LIEU	BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
SALLE	Centre Sportif et Universitaire de Makélékélé « CSUM » Croisement Av. de l'U.A et l'Av. MATSOUA face à la station d'essence TOTAL.
REGLES ET REGLEMENTS	Ces 11 ^e Jeux Africains 2015 sont organisés conformément au : <ul style="list-style-type: none">• Statuts• Règlement Technique• Code de Pointage et Newsletters• Règlement général des Juges• Règlement Spécifique des Juges• Règlement du contrôle anti-dopage• Règlement des licences• Règlement des médias• Règlement des engins• Règlement FIG pour l'approbation d'événements internationaux• Règlement sur la publicité Et décisions subséquentes prises par le CE FIG valable au 1 ^{er} janvier 2015.
FEDERATIONS	Les Fédérations régulièrement affiliées à la FIG et à l'UAG.

INVITEES																									
<p>PARTICIPATION ET INSCRIPTION</p>	<p>Les 11^e Jeux Africains 2015 sont ouverts aux athlètes des pays indépendants d’Afrique membres de l’Union Africaine, ayant rempli leurs obligations financières vis-à-vis de l’ex CSSA et l’Union africaine.</p> <p>Pour être autorisé à participer aux 11^e Jeux africains 2015, tout concurrent doit être citoyen du pays qu’il représente et se conformer aux règles d’éligibilité fixées par la fédération internationale de gymnastique ; et être membre de la fédération nationale régissant la gymnastique. Cette fédération doit elle-même être affiliée à l’Union Africaine de Gymnastique (UAG) et à la FIG.</p>																								
<p>AGES LIMITES</p>	<p>AER : Séniors 18ans minimum (né en 1997)</p>																								
<p>ACCREDITATIONS</p>	<p>Les concurrents des fédérations affiliées à la FIG et à l’UAG en règle, qui possèdent une licence FIG valide jusqu’au terme de la compétition qui ont l’âge indiqué et sont membres des fédérations affiliées en règle peuvent participer aux 11^e Jeux africains 2015 à Brazzaville (CGO).</p> <p>Chaque délégation doit payer au COJA des frais de participation de 40 dollars par athlète et par jour et 60 dollars par officiel et par jour, résidant au village des jeux.</p> <p>Les accréditations supplémentaires sont à la charge des délégations.</p> <p>Pour ces personnes supplémentaires résidant au village des jeux (en fonction des places disponibles compte tenu des quotas réglementaires). La délégation doit payer au COJA une somme de 100 dollars par personne et par jour.</p> <p>Le paiement de toutes les accréditations (à la charge des délégations ou des autorités FIG) s’effectue exclusivement par virement bancaire en faveur du COJA pour le 01 Août 2015 au plus tard uniquement en dollars américains.</p> <p>Conformément au règlement FIG sur les accréditations, la taille maximale des délégations avec le nombre des cartes d’accès transmissibles (au sein des délégations officielles de la fédération et pour les fonctions approuvées est fixée comme suit :</p> <table border="1" data-bbox="488 1442 1062 1765"> <thead> <tr> <th>Désignation</th> <th>AER</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chef délégation</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Chef d’équipe</td> <td></td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Entraîneurs</td> <td>1</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Gymnastes</td> <td>7</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Médical</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Juges</td> <td>2</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>11</td> <td>17</td> </tr> </tbody> </table> <p>Les Fédérations peuvent participer avec 2 Individuels Hommes, 2 Individuels Femmes, 2 Paires mixtes, 3 Trios.</p> <p>Un gymnaste ne peut prétendre qu’à une seule carte d’accréditation. Si un gymnaste occupe plusieurs fonctions « accréditables » valables, la fonction la plus élevée est généralement prise en compte.</p> <p>Il est interdit de combiner les fonctions de juge et de gymnaste avec une autre fonction, exception faite des gymnastes qui peuvent également faire office de Chef de Délégation.</p>	Désignation	AER	Total	Chef délégation		1	Chef d’équipe		1	Entraîneurs	1	5	Gymnastes	7	7	Médical	1	1	Juges	2	2	TOTAL	11	17
Désignation	AER	Total																							
Chef délégation		1																							
Chef d’équipe		1																							
Entraîneurs	1	5																							
Gymnastes	7	7																							
Médical	1	1																							
Juges	2	2																							
TOTAL	11	17																							

FORMAT DE LA COMPETITION	<p>Les 11^e Jeux Africains détermineront les champions d'Afrique Aérobie en Individuels Hommes, Femmes, Paires Mixtes, Trios et équipes.</p> <p>Les concours de qualification et de finales conformément au règlement technique de l'UAG et de la FIG se dérouleront pour chaque catégorie.</p>			
PROGRAMME PROVISoire	Dates	Description	Disciplines	Lieu
	Mardi 01/09/2015	Arrivée des CT Réunion Staff UAG et COJAB	AER	Salle UAG
	Mercredi 02/09/2015	Arrivée des Juges, arrivée des officiels des délégations Réunion Staff UAG et COJAB	AER	Salle UAG
	Jeudi 03/09/2015	Arrivée des officiels des délégations Réunion Staff UAG et COJAB Réunion des juges Contrôle des engins	AER	Salle UAG Salle des juges Hall compétition
	Vendredi 04/09/2015	Entrainement		Hall compétition
	Samedi 05/09/2015	QUALIFICATION IF MP IH TR		Hall compétition Salle juges
	Dimanche 06/09/2015		AER AER	Hall compétition Salle UAG Salle juges
	Lundi 07/09/2015	FINALES IF MP IH TR	AER	Hall Entrt Salle des UAG Salle des juges
ENGAGEMENT	<p><u>L'engagement par nombre</u> :</p> <p>L'engagement par nombre est l'acte par lequel un pays détermine ses effectifs de participation (concurrents et officiels) dans chacune des épreuves. Il doit parvenir au plus tard le 04 juillet 2015 à minuit (GMT).</p> <p><u>L'engagement nominatif</u> :</p> <p>L'engagement nominatif est l'acte par lequel un pays confirme sa participation en gymnastique en désignant nominativement les gymnastes dans les différentes disciplines. Il doit parvenir au plus tard le 01 Août 2015 à minuit (GMT)</p>			
JUGES	<p>Les juges neutres sont désignés par l'UAG. Les juges doivent être en possession du brevet FIG valable pour le cycle en cours</p>			
MATERIEL DE COMPETITION	<p><u>GYMNOVA:</u> Praticable : AER : 12 x 12 m, épaisseur : 7 cm Réf : 6630</p>			

<p>TRANSPORT LOCAL</p>	<p>Sur la base des dispositions de l'article 28b des règlements généraux des Jeux Africains 2015, le COJA organisera le transport des athlètes et de leurs dirigeants entre les lieux de résidence et les lieux de compétition.</p> <p>Une voiture avec chauffeur sera mise à la disposition de chaque Chef de délégation.</p> <p>Chaque délégation sera dotée d'un second véhicule avec chauffeur. Si une délégation comprend un effectif de concurrents supérieur à cent (100), elle sera dotée d'un troisième véhicule avec chauffeur.</p> <p>Le COJA pourra mettre à la disposition des délégations qui en feront la demande, des véhicules supplémentaires loués aux frais des dites délégations.</p>
<p>TRANSPORT INTERNATIONAL</p>	<p>Le transport international au Congo Brazzaville s'effectue au frais des délégations. La FIG et le COJA recommandent vivement aux fédérations de contacter une assurance pour leur transport international</p>
<p>VISAS</p>	<p>Nous vous prions de vérifier sans plus tarder avec votre agence de voyage ou avec l'ambassade (consulat du Congo dans votre pays) si vous avez besoin d'un visa pour se rendre en République du Congo.</p> <p>Le COJA adressera une lettre d'invitation officielle, pour autant que la demande de visa soit déposée auprès du COJA dès que possible mais au plus tard pour le 01 Août 2015 à minuit (GMT) avec copies des passeports valables, l'identité du demandeur, leur fonction, nom complet, date de naissance, citoyenneté, n° de passeport, date d'expiration du passeport ainsi que les dates de départ et d'arrivée de chacun des membres de la délégation, sans oublier la ville où la lettre de soutien doit être envoyée.</p> <p>Les ressortissants des pays n'entretenant pas des relations diplomatiques avec le Congo peuvent faire la demande d'un visa auprès de l'ambassade ou consulat du Congo d'un pays limitrophe.</p>
<p>ASSURANCE</p>	<p>La FECOGYM, le COJA et la FIG déclinent toute responsabilité en cas d'accident, maladie et rapatriement et similaire.</p> <p>Conformément au RT FIG, il est du ressort de toutes les fédérations participantes de conclure une assurance valable couvrant les cas de maladie, accident et rapatriement de tous les membres de leur délégation.</p> <p>Le COJA procède au contrôle de l'assurance à l'arrivée des membres des délégations.</p> <p>Les membres des délégations ne possédant pas une couverture d'assurance suffisante doivent en informer par écrit la COJA sur le système en ligne de ce dernier au préalable mais au plus tard le 01 Août 2015 à minuit GMT.</p> <p>Le COJA leur proposera de prendre à leur charge un office d'assurance au tarif suivant : 50 dollars par personne et par jour.</p>
	<p>Le Comité d'organisation des 11^{ème} Jeux Africains organisera un service médical gratuit toute la durée des Jeux.</p> <p>Pour une meilleure coordination, les médecins des différentes délégations devront intervenir en étroite collaboration avec les responsables Congolais de la commission médicale mise en place</p>

<p>SERVICE MEDICAL</p>	<p>par le COJA. Cependant, le Centre Hospitalier et Universitaire (CHU) est l'hôpital officiel des 11^e Jeux Africains Brazzaville 2015. Des contrôles anti-dopage et des tests concernant les substances interdites seront effectués pendant la durée des Jeux Africains. Ces vérifications sont sous la responsabilité de L'Agence Régionale Antidopage conformément aux standards internationaux, en collaboration avec les confédérations et les fédérations sportives internationales concernées. Tous les résultats devront être portés à la connaissance du Comité de Coordination des Jeux Africains et des parties concernées après s'être assuré que toutes les procédures ont été respectées avant d'en informer la presse, si nécessaire.</p>
<p>HEBERGEMENT</p>	<p>Un village des Jeux réservé aux concurrents et accompagnateurs des équipes sera aménagé. Le village des Jeux sera ouvert une semaine avant la date de la cérémonie d'ouverture des Jeux et restera disponible au moins trois jours après la cérémonie de clôture. L'hébergement des délégations sportives au village des Jeux ne sera autorisé qu'aux délégations en règle de leurs cotisations dues à l'ex CSSA, des frais d'inscription auprès de la commission de l'Union Africaine, des frais de participation auprès du COJA, et des sommes dues aux Confédérations Sportives dont les disciplines sportives sont inscrites au programme des Jeux. Chaque délégation paiera au COJA une caution dont le montant sera fixé par le pays hôte au prorata du nombre des personnes composant la délégation. La dite caution est remboursable à l'issue des Jeux, déduction faite des frais des dégâts éventuels causés par ladite délégation.</p>
<p>RESTAURATION</p>	<p>Un café restaurant de 1704 places recevra tous les sportifs et encadreurs participants aux 11^e Jeux Africains 2015. Tous les participants bénéficieront des repas dans le restaurant de la place. Petit déjeuner : 07:00 à 10:00 Déjeuner : 12:00 à 15:00 Dîner : 19:00 à 22:00 Un banquet de clôture offert par le COJA à l'ensemble des participants se déroulera dans un lieu qui sera indiqué par le service de protocole.</p>
<p>RECOMPENSES</p>	<p>Conformément aux règlements techniques de chaque discipline. Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés. Sans préjudice aux dispositions des règlements techniques de la FIG, les médailles seront remises après chaque finale, au cours d'une cérémonie officielle.</p>
<p>ADRESSE BANCAIRE</p>	<p>Payable à : FEDERATION CONGOLAISE DE GYMNASTIQUE (FECOGYM) NOM DE LA BANQUE : Ecobank- Congo Agence Coupole BP 2485 Rond point de la Coupole Brazzaville République du Congo Compte n° 01403799201 RIB : 09 CODE BANQUE : 30014</p>

DELAI	Enregistrement provisoire : 02 Mai 2015 à minuit GMT Enregistrement définitif : 04 Juillet 2015 à minuit GMT Enregistrement nominative : 01 Août 2015 à minuit GMT Accommodation : 04 Juillet 2015 à minuit GMT Plan de voyage international : 01 Août 2015 à minuit GMT Visa d'entrée et de séjour : 01 Août 2015 à minuit GMT Payement des frais de participation : 04 Juillet 2015 à minuit GMT Payement de la caution : 04 Juillet 2015 à minuit GMT
--------------	---

Date et lieu : Brazzaville, le 26 mars 2015

Signature et Cachet du Président

Le Président,



FRANÇOIS BAKANANA
LE PRÉSIDENT

